

<https://sbssa.ac-normandie.fr/?Repartition-des-filières-et-des-etablissements-pour-l-année-scolaire-2022-2023>



SBSSA  
Sciences Biologiques et Sciences  
Sociales Appliquées



# Répartition des filières et des établissements pour l'année scolaire 2023/2024

- S'informer - Informations pédagogiques et administratives - Inspection -

Date de mise en ligne : vendredi 1er septembre 2023

---

Copyright © Sciences biologiques et sciences sociales appliquées - Tous droits réservés

---

Vous trouverez à télécharger la répartition des IEN SBSSA pour l'année 2022/23 pour :

- les filières et les enseignements,
- les lycées professionnels publics et privés,
- les SEGPA.

Nous vous apportons les précisions suivantes :

L'inspectrice de filière :

- veille au bon déroulement des examens concernés (CCF, épreuves ponctuelles, VAE) ;
- accompagne les rénovations de diplômes de la filière.

Si besoin, merci de contacter l'IEN en charge de vos enseignements **sous couvert de votre chef d'établissement et avec votre adresse email professionnelle.**

L'inspectrice correspondante d'établissement :

- inspecte tous les enseignants du secteur SBSSA de l'établissement ;
- accompagne les équipes et les projets, en lien avec le chef d'établissement.